



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
Organización para la Armonización en África del Derecho de los Negocios
Organizaçao para a Harmonizaçao em África do Direito dos Negócios

LES DIPLÔMES DE SPÉCIALITÉ ET CERTIFICATS EN DROIT OHADA

Questions - Réponses

1- Question

Quels sont les diplômes de spécialité et certificats ouverts ?

Réponse

Les formations ouvertes en 2025 sont :

- Un Diplôme de spécialité en Gouvernance des entreprises option Administration des Entreprises (**DSGE-AE**) ;
- Un Diplôme de spécialité en Procédures OHADA option Procédures d'Exécution (**DSPO-PE**) ;
- Un Certificat en Arbitrage OHADA (**CAO**) ; et
- Un Certificat en Médiation OHADA (**CMO**).

2- Question

Quelle est la durée des cours ?

Réponse

Les formations sont prévues pour un ensemble de 60 crédits soit **1200 heures** pour les **Diplômes de spécialité** et pour un ensemble de 30 crédits soit **600 heures** pour les **Certificats**.

Calendrier pédagogique :

Dépôt des demandes d'inscription	13 janvier au 30 mai 2025
Démarrage des enseignements CAO & CMO	Lundi 15 septembre 2025
Démarrage des enseignements DSGE-AE et DSPO-PE	Lundi 29 septembre 2025
Fin de l'année académique	Vendredi 27 mars 2026 pour le CAO et CMO
	Vendredi 29 mai 2026 pour les DSGE-AE et DSPO-PE
CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES EN 2026	LOMÉ (TOGO) EN MARGE DES ACTIVITÉS DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OHADA

3- Question

Les horaires de cours sont-ils adaptés pour nous les professionnels ?

Réponse

Les cours se dérouleront les soirs à la fin des heures ouvrables de la journée. Ils débuteront à 18h et finiront à 21h GMT, ainsi que certaines matinées en week-ends. Les modules et vidéos d'enregistrement des cours seront disponibles sur la plateforme afin d'être consultés en différé.

4- Question

Les cours peuvent-ils être suivis uniquement à distance ?

Réponse

Les cours magistraux se déroulent en ligne. Les cours des Diplômes de spécialité et des Certificats OHADA peuvent donc être suivis à distance.

Au terme des cours magistraux, l'auditeur devra prévoir un séjour présentiel d'une (01) semaine au plus au Siège de l'ERSUMA à Porto-Novo ou au Siège de la CCJA à Abidjan pour la soutenance du rapport ou du mémoire de fin de formation.

5- Question

Dois-je jouir du statut d'étudiant et avoir une carte d'étudiant valide pour bénéficier du tarif étudiant ?

Réponse

Le tarif étudiant est au bénéfice des étudiants en cours de formation. Le statut d'étudiant se prouve par une carte d'étudiant en cours de validité au moment de l'inscription aux DS ou aux Certificats. Seuls les étudiants n'exerçant pas simultanément une activité professionnelle bénéficient du statut étudiant pour le paiement des frais de formation.

6- Question

Quels sont les modules de cours des DS et du Certificat

Réponse

Le Diplôme de spécialité en Gouvernance des entreprises option administration des entreprises (**DSGE-AE**) et le Diplôme de spécialité en Procédures OHADA option procédures d'exécution (**DSPO-PE**) comprennent, d'une part, les cours magistraux et pratiques en gouvernance, administration, stratégie de communication en entreprise, en procédures d'exécutions OHADA et, d'autre part, les modules de méthodologie de la recherche, de rédaction et de soutenance de mémoire, rapport ou dossier.

Les Certificats en **Arbitrage** et en **Médiation OHADA** comprennent, d'une part, les cours magistraux et pratiques en convention d'arbitrage, accord de médiation, procédures, processus et management d'un centre d'arbitrage et de médiation et, d'autre part, les modules de méthodologie de la recherche, de rédaction et de soutenance de mémoire, rapport ou dossier.

7- Question

Est-il possible de s'inscrire et de suivre deux ou trois formations simultanément afin d'obtenir les diplômes correspondants : les DS, CAO & CMO qui m'intéressent ?

Réponse

Les cours se déroulant aux mêmes heures et périodes, une telle simultanéité n'est pas possible. On ne peut donc s'inscrire qu'à une seule de ces formations de moyen ou long terme.

8- Question

Y-a-t-il des mesures d'accompagnement pour les étudiants étrangers qui arriveront faire leur formation à Porto-Novo ?

Réponse

La recherche de bourses et financements de la formation est à la charge de l'auditeur.

9- Question

Dans quelles conditions se font les contrôles de connaissances et les examens ?

Réponse

Les contrôles continus se font en ligne sur la plateforme Espace Numérique de Formation (ENF) de l'ERSUMA, en cours ou à la fin de chaque module. Il en sera de même pour l'examen de fin de formation. En revanche, l'examen de soutenance se fait en présentiel au siège de l'ERSUMA à Porto-Novo ou au siège de la CCJA à Abidjan lors du séjour en présentiel d'une (01) semaine.

10- Question

J'aimerais postuler à ces programmes ; comment m'y prendre ?

Réponse

Voir le communiqué et le document des modalités pratiques sur le site de l'OHADA.

Nous contacter :

ERSUMA-OHADA

Tél : +229 97 97 05 37

Courriel : ersuma@ohada.org

« L'ERSUMA, pour une règle de droit effective, efficace et efficiente »